



# La Lettre de la FDOTS 44



Printemps 2016 - N°31

## Edito par Gaëtan EVEILLARD, Président

Tout comme le rappelait le président Jean BURTIN dans la NewsOffices numéro 23 de février dernier, l'année 2016 est marquée par des bouleversements législatifs et organisationnels.

Le tourisme est un véritable métier qui nécessite un savoir-faire particulier, des compétences et du professionnalisme.

Je tenais donc, au nom de la FDOTSI, à saluer l'ensemble du réseau qui a d'ores et déjà montré tout son engagement dans cette saison touristique qui s'annonce.

Vous le savez, un accueil de qualité est essentiel et les équipes des Offices de Tourisme en sont les ambassadrices.

Je vous invite d'ailleurs à prendre connaissance des conclusions d'une enquête nationale sur la satisfaction des clientèles touristiques menée par les ministères en charge du Tourisme.

Elle s'intitule «Qualité du parcours client : les Offices de Tourisme sur le Pont !» et se trouve sur le site national : [www.offices-de-tourisme-de-france.org/actualites](http://www.offices-de-tourisme-de-france.org/actualites)

Bonne saison à toutes et à tous !

## ECHANGES FRUCTUEUX

La bourse aux documents du 24 mars dernier à Mesquer a permis de rassembler près d'une centaine de participants ; offices de tourisme et sites de loisirs. Cet événement était le résultat d'un travail conjoint entre la FDOTSI, Loire-Atlantique développement/ SPL et Bretagne Plein Sud.

Le format en matinée ponctuée de conférences et suivi du cocktail déjeunatoire a rencontré un franc succès.

L'appel aux volontaires pour nous accueillir l'année prochaine est donc lancé !

## AMBASSADEURS DU DURABLE

Vous avez peut-être eu l'occasion de découvrir cette exposition des bonnes adresses du tourisme durable dans notre département.

Si vous souhaitez disposer gratuitement de ces supports d'exposition sur votre territoire, rien de plus simple, contactez Amélie Algier-Sauzet à Loire-Atlantique développement.

Ligne directe : 02.40.99.00.82 ou par courrier électronique : [a.algiersauzet@loireatlantique-developpement.fr](mailto:a.algiersauzet@loireatlantique-developpement.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE

Notre assemblée générale portant sur les actions et l'exercice comptable 2015 aura lieu le lundi 20 juin prochain. Pour débiter l'été dans un cadre agréable, nous vous donnons rendez-vous à l'hôtel resort Quintessia à Orvault.

Les éléments d'information vous parviendront environ un mois avant cette date. Vous espérant nombreux.



## NOUVELLE IDENTITE GRAPHIQUE



Fort d'un nouveau référentiel stratégique adopté en décembre dernier, le département de Loire-Atlantique s'est doté d'une nouvelle identité graphique. Portée par Loire-Atlantique développement, cette identité remplace la marque OH LA L.A. ! afin de s'adapter aux nouvelles pratiques des touristes.

Cette identité laisse toute la place pour s'exprimer aux destinations départementales en mettant en avant des usages touristiques.



Pour cette année, 3 thématiques ont été choisies pour faire la promotion du département :

- le littoral, pour faire venir les clientèles les plus éloignées (Paris, Le Mans, Angers)
- le vélotourisme pour parler aux touristes bretons
- l'oénotourisme en direction des vacanciers sur place et des habitants de Loire-Atlantique.



La nouvelle stratégie de communication s'appuie sur un réseau d'ambassadeurs. Ces derniers sont invités à partager leur expérience sur le nouveau site : [www.tourisme-loireatlantique.com](http://www.tourisme-loireatlantique.com).

Parmi les actions phares, une campagne d'affichage à Paris et dans tout le Grand-Ouest a lieu tout au long du mois de mai. Une vidéo sera diffusée sur Internet au mois de juin.

Découvrez la nouvelle communication touristique départementale via [ce lien](#).

## QUI DIT NOUVELLE IDENTITE DIT...

...Nouvelle signature.

Désormais, vous pourrez utiliser le logo du département souligné du site internet (qui met en avant la Loire et l'Atlantique, deux marqueurs touristiques forts) sur l'ensemble de vos documents touristiques.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service communication de Loire-Atlantique développement : [f.gaudin@loireatlantique-developpement.fr](mailto:f.gaudin@loireatlantique-developpement.fr)





## STATIONS CLASSEES Une instruction plus rapide ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la procédure d'instruction des stations classées pour les communes est déconcentrée au niveau des DIRECCTE. Effet escompté ; un gain de temps !

En effet, l'administration centrale n'instruira plus les dossiers mais procédera à une simple vérification ce qui devrait raccourcir le temps d'instruction.

Le décret n°2015-1002 du 18 août 2015 portant diverses mesures de simplification dans le secteur du tourisme avait modifié l'article R 133-39 comme suit :

« Lorsque le dossier est incomplet, le préfet de département en avise le demandeur dans le délai de deux mois en lui précisant les pièces manquantes. Dès la complétude du dossier, le préfet de département adresse au préfet de région le dossier de demande complet.

Dans un délai de huit mois à compter de la date à laquelle le dossier est déclaré complet, le préfet de région instruit la demande.

En cas de conformité, il transmet au ministre chargé du tourisme, la proposition de classement accompagné du dossier de demande, des avis éventuellement recueillis et de son rapport d'instruction.

En cas de non-conformité, le préfet de région transmet au ministre chargé du tourisme son avis défavorable, accompagné de son rapport d'instruction».

Source : Direction Générale des Entreprises

### TOUS AUX J.O.T.

Entendez par là « Journée des Offices de Tourisme ».

Le séminaire des Directeurs se réinvente en 2016 et s'ouvre aux autres techniciens, présidents ou élus d'Offices de Tourisme tout comme aux élus des collectivités ou de l'administration territoriale.

Face aux enjeux qui secouent les territoires et aux mutations sectorielles, OTF-Fédération Nationale convie toutes les parties prenantes du tourisme institutionnel à participer aux J.O.T. Rendez-vous donc pris les 29 et 30 septembre prochains à St-Etienne.

Au programme : actualités législatives, prospective touristique, méthodologie et échanges d'expériences... Le programme complet et les inscriptions seront disponibles courant juin.

### Meublés - Fiscalité

L'abattement fiscal à 71% est désormais uniquement réservé aux propriétaires de meublés de tourisme classés. L'abattement de tous les autres meublés non classés ou bénéficiant des labels commerciaux (Clévacances, Gîtes de France...) demeure à 50%.



### A paraître

Prochainement dans les bacs ou sur vos présentoirs, la brochure départementale **Vignoble** et la **carte Vélo** !

### Roadnjoy

C'est le nom d'une plateforme en ligne de covoiturage touristique qui permettra aux touristes en Loire-Atlantique de covoiturer dès cet été pour se rendre sur des lieux touristiques. Le réseau des OTSI sera prochainement contacté par la fondatrice de ce service durable.



## VALEUR DU POINT :

**1,133 €**

La valeur du point reste inchangée à celle fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2015 mais tous les indices sont revalorisés de 4 points au 1<sup>er</sup> juillet 2016 tout comme cela avait été le cas au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Echelon 1.1 - Indice plancher :	1308
Echelon 1.2 - Indice plancher :	1390
Echelon 1.3 - Indice plancher :	1503
Echelon 2.1 - Indice plancher :	1576
Echelon 2.2 - Indice plancher :	1716
Echelon 2.3 - Indice plancher :	1826
Echelon 2.4 - Indice plancher :	2166
Echelon 3.1 - Indice plancher :	2426
Echelon 3.2 - Indice plancher :	2826
Echelon 3.3 - Indice plancher :	3376

### LES O.T. EN CHIFFRES

(Décembre 2015) - Source : OTF - Fédération Nationale

**Nombre :** 2278 Offices de Tourisme

+ 1100 Bureaux d'Information Touristique soit -123 par rapport à déc. 2014

364 Syndicats d'Initiative (-16)

#### Statuts juridiques

68 % d'associations (-1% par rapport à déc. 2014)

15,5 % de régies (+0,5%)

14,5 % d'EPIC (-0,5%)

Autres statuts : 2% (en nombre : 24 SEM ; 13 SPL)

#### Périmètres de compétence

57% sur un périmètre intercommunal

4% sur un périmètre intercommunautaire

39% sur un périmètre communal

#### Classement en catégories (en nombre)

Catégorie I : 213 (+ 33 par rapport à déc. 2014)

Catégorie II : 252 (+ 60 par rapport à déc. 2014)

Catégorie III : 266 (+ 61 par rapport à déc. 2014)

En décembre 2015, 112 OT avaient un arrêté de classement en étoile encore valide. L'expiration finale du classement intervient en juin 2016. Passée cette date, plus aucun OT ne pourra se prévaloir de son classement en étoile et devra donc se reclasser en catégorie.

### AGENDA

**26 mai :** Rencontres «Vignobles & Découvertes»

**9 juin :** Rencontres «Accueil Vélo»

**9 juin :** Assemblée générale de l'OT de La Baule

**20 juin :** Assemblée générale de la FDOTSI à Orvault

**30 juin :** Assemblée générale de la FROTSI - A confirmer

**2 juin et 5 juillet :** Formation régionale e-SPRIT Saisonniers